



**EXTRAIT DU
REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du : 25 septembre 2025
Convocation du : 18 septembre 2025
Conseillers en exercice : 35
Conseillers présents : 25

L'an deux mille vingt cinq, le vingt cinq septembre à 19h30, les membres du Conseil Municipal de la Ville d'ARMENTIÈRES se sont réunis à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Jean-Michel MONPAYS, Maire d'Armentières.

PRESENTS :

Jean-Michel MONPAYS, Sylvie GUSTIN, Arnaud MARIE, Céline LEROUX, Hugues QUESTE, Catherine DE PARIS, Philippe CATTOIRE, Martine DUBREU, Bernard HAESEBROECK, Thomas BLACTOT, Valérie PRINGUEZ, Alexis DEBUISSON, Dominique BAILLEUL, Carole CASIER, Pierre VANNESTE, Sophie TANGHE, Cristiane DELESTREZ, Philémon BRUNET, Michel PLOUY, Jean-Jacques DERUYTER, Hans LANDLER, Bruno VANGAEVEREN, Benjamin TISON-BEERNAERT, Mélanie DEZEURE, Teddy HALSBERGHE

EXCUSES AYANT DONNE POUVOIR :

Laurent DERONNE pouvoir à Jean-Michel MONPAYS, Jean-Louis MERTEN pouvoir à Sylvie GUSTIN, Martine COBBAERT pouvoir à Bernard HAESEBROECK, Ibtissam MARZAK-AFFAOUI pouvoir à Dominique BAILLEUL, Lahcem AIT EL HAJ pouvoir à Hugues QUESTE, Rut LERNER-BERTRAND pouvoir à Martine DUBREU, Grégory PICKEU pouvoir à Arnaud MARIE, Véronique NAEYE pouvoir à Céline LEROUX, Mylène DURIN-MERAD pouvoir à Catherine DE PARIS

ABSENTS :

Caroline BAURANCE

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Carole CASIER

DE25_114

FINANCES

SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT

SUBVENTIONS INFÉRIEURES À 1 500 EUROS

Autorisation - Approbation

Diverses demandes de subventions de fonctionnement ont été présentées par les associations ou autres organismes pour l’année 2025.

Dans le cadre du vote du budget primitif, la dotation globale dédiée au tissu associatif a été adoptée. Il s’agit à présent d’individualiser les subventions allouées aux associations.

Après avoir adopté une première attribution de ces subventions à hauteur de 75 %, il est proposé au Conseil Municipal de passer à 100 % sur la base du montant perçu en 2024.

C’est pourquoi il est soumis à l’approbation du Conseil Municipal les versements suivants :

SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT

Nature Fonction	Association	2024 Montant Perçu	2025 Déjà perçu (75 % de 2024)	2025 Solde Proposé (100% de 2024)
65748/30	Associations patriotiques			
	- Anciens Combattants	306 €	230 €	76 €
	Comités de quartier			
	- Comité d’entraide et d’animation que quartier du Bizet	1 381 €	1 036 €	345 €
	- Comité des fêtes de la Route d’Houplines	767 €	575 €	192 €
	- Comité des fêtes et d’entraide des Près du Hem	1 343 €	1 007 €	336 €
	- Comité des fêtes et d’entraide du quartier Ile de Flandre	997 €	748 €	249 €
	- Comité du Rond Point / Saint Roch	1 150 €	863 €	287 €
65748/30	Aides aux			

	associations			
	- Amicale pour le don du sang bénévole	536 €	402 €	134 €
	- Les Amis du Jumelage	1 150 €	863 €	287 €
	- FNACA	760 €	345 €	415 €
65748/30	Associations Sportives			
	- Amis Réunis Armentières	383 €	287 €	96 €
	- Archers Réunis Saint Sébastien	767 €	575 €	192 €
	Armétières Pétanque Club	767 €	575 €	192 €
	- Association des Petits Pêcheurs Armentières	997 €	748 €	249 €
	- Ch'ti Pilote d'Armentières	383 €	287 €	96 €
	- Club Canoë Kayak	1 150 €	863 €	287 €
	- Coeurs en Marche	72 €	54 €	18 €
	- Lutte	800 €	600 €	200 €
65748/316	Actions culturelles			
	- Amis de la Cité de la Toile	306 €	230 €	76 €
	- Amicale Philatélique	414 €	311 €	103 €
	- Cercle Vocal de la Lys (demande de subvention en baisse 1 000 euros)	1 074 €	806 €	194 €
	- Choral Armentières (demande de subvention en baisse 1 000 euros)	1 074 €	806 €	194 €
	- Groupe Bonne Nouvelle	383 €	287 €	96 €
	- Les Amis des Orgues Armentières	536 €	402 €	134 €
	- Mat'88	461 €	346 €	115 €
65748/338	Autres Activités			
	- F.L.E.S.D Les Jouveignes	154 €	116 €	38 €
	- Union Syndicale des Jardins	292 €	219 €	73 €

	Ouvriers			
65748/425	Services à caractère social pour personne en situation de handicap			
	- Club de Loisirs les Papillons Blancs	300 €	225 €	75 €
65748/428	Autres œuvres sociales			
	- Les Blouses Roses	115 €	86 €	29 €
	- Primeurs Solidaires	360 €	270 €	90 €
	- Femmes Solidaires	0 €	116 €	38 €
65748/4212	Actions en faveur de la famille			
	- Association des Familles	461 €	346 €	115 €
65748/61	Interventions socio-économiques			
	- Comité Armentériois d'Aide au Logement	767 €	575 €	192 €
	- Fédération Nationale des Accidents du Travail et des Handicapés	342 €	257 €	85 €
	- C.F.D.T Union Locale des Retraités et Pré-retraités	614 €	461 €	153 €
	- Force Ouvrière des retraités et pré-retraités privé et secteur public (demande de subvention en baisse 500 euros)	630 €	473 €	27 €

Le versement de ces subventions se fera en une fois en Octobre 2025.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal décide :

- D'autoriser les versements de subventions reprises ci-dessus.

ADOPTÉE A LA MAJORITÉ :

- 29 voix pour

- 5 abstentions :
Michel PLOUY, Jean-Jacques DERUYTER, Hans LANDLER, Bruno VANGAEVEREN, Teddy HALSBERGHE

N'ont pas pris part au vote:

Pour les Anciens Combattants: Hans LANDLER

Pour le Comité de Quartier Ile de Flandre : Martine COBBAERT

Pour le Comité de Quartier Rond Point/Saint Roch : Dominique BAILLEUL

Pour les Amis du Jumelage : Jean-Michel MONPAYS, Céline LEROUX, Martine COBBAERT, Véronique NAEYE

Pour les Amis de la Cité de la Toile : Hans LANDLER

Ainsi fait et délibéré
comme ci-dessus,

Pour expédition conforme,
Le Maire,

Carole CASIER
Conseillère Municipale
Secrétaire de Séance

Jean-Michel MONPAYS